



ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE DU CENTRE PIERRE LEGENDRE

Pour Rappel : Une réunion d'informations des séjours aura lieu sous forme d'un Forum
Le Mercredi 20 juin de 18h à 20h au Centre Pierre Legendre.
Vous aurez la possibilité de faire connaissance avec les équipes d'animateurs et animatrices.



DEPART le lundi à 9h sur le parking derrière l'école Marcel Gouzil.

RETOUR le vendredi à 17h au Centre Pierre Legendre.

Pas de Pique-Nique à Prévoir pour le lundi midi. Nous fournissons tous les repas.



Il vous faudra fournir une attestation de de natation sur 25m ou Sauv'Nage pour les séjours suivants : Aventures à l'île aux Pies (7/13 ans) du 20 au 24 août et du 27 au 31 août 2018.

TROUSSEAU 2018

| Trousseau général |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 5 t-shirts |
| 2 pantalons |
| 2 shorts |
| 2 pulls ou sweats |
| 1 tenue chaude pour la nuit |
| 5 paires de chaussettes |
| 5 culottes / caleçons |
| 1 serviette de toilette / 1 serviette de bain |
| 1 trousse de toilette : brosse à dents, dentifrice, peigne ou brosse, shampoing, gel douche, anti moustique. |
| 1 casquette ou bob ou chapeau |
| 1 vêtement de pluie |
| 1 paire de chaussure fermée |
| 1 paire de chaussures ouverte |
| 1 sac de couchage |
| 1 coussin |
| 1 tapis de sol ou matelas |
| 1 lampe électrique |
| 1 gourde |
| 1 torchon |
| 1 sac à linge sale |
| 1 sac à dos pour les activités et sorties |

Pour le séjour itinérant, il faut prévoir :

- un vélo en état de marche.
- un gilet réfléchissant.
- un casque.
- tenue adaptée à la pratique du vélo.

Les objets de valeur (appareil photos, téléphones, i-pod, consoles de jeux, ...) restent **sous l'unique responsabilité des enfants**. En cas de vol ou de détérioration, l'équipe d'animation ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable.

Nous vous conseillons de marquer les noms de votre enfant sur ses vêtements afin d'éviter les pertes.

Si votre enfant suit un traitement, **il faut IMPERATIVEMENT fournir une ordonnance**. Les médicaments seront à confier au directeur ou assistant sanitaire lors du départ.